

[Voir le contenu de ce mail en ligne](#)



Direction générale opérationnelle des Routes et des Bâtiments (DGO1)

Département des Infrastructures subsidiées

## Newsletter du mois de février 2014

### Tout sur notre présence au Salon des Mandataires...

Comme nous vous en parlions le mois dernier, l'équipe du Département des Infrastructures subsidiées du Service Public de Wallonie vous attend lors du Salon des Mandataires des 13 et 14 février 2014. En effet, nous vous proposons quelques lieux de rencontre, de convivialité et quelques rendez-vous.

---

### Les lieux...

Bien évidemment, nous serons présents sur le stand du SPW (Palais 2 - CE1), mais aussi sur le stand du Ministre des Pouvoirs locaux avec la DGO5 (Palais 3 - CD4), le stand Wallonie cyclable (Palais 2-DE9) et le Village des sports (Palais 4 A13)...

---

### Les rendez-vous « Ateliers et Conférences »

#### Atelier thématique 1 : Le Fonds d'investissement des communes et sa mise en application

Judi 13 février, de 10H à 11H30 - Espace "Province"

Le Fonds d'investissement des communes a fait l'objet d'un nouveau décret modifiant le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation. Dans ce cadre, les communes ont rentré leurs propositions de plan d'investissement pour la période 2013-2016 ([lire la suite...](#))

---

#### Conférence n°8 : L'accessibilité au sport pour tous

Vendredi 14 février, de 10H à 11H30 - Espace "Commune"

Infrasports, en partenariat avec l'ADEPS et l'AES, vous fera part des idées, des réflexions et des expériences d'évolution du concept de la plaine de jeux pour enfants au centre multigénérationnel pour tous à des conditions démocratiques, dans un esprit de bonne santé et de loisirs ([lire la suite...](#))

---

## Conférence 10 : La Wallonie aide les communes dans leur lutte contre l'insécurité routière

Vendredi 14 février, de 14H à 15H30 - Espace "Région"

Cette conférence présentera les nouveaux outils et services proposés aux communes par la Direction générale des Routes et des Bâtiments du SPW ([lire la suite...](#))

---

## Les rendez-vous... conviviaux

Le Village des sports (Palais 4 A13) où Infrasports, en compagnie de ses partenaires, vous attend notamment lors du verre de l'amitié du jeudi 13 février à 15h00.

D'autre part, la Direction des Déplacements doux et des Partenariats communaux vous invite à la rejoindre sur le stand Wallonie Cyclable (Palais 2-DE9) ce même jeudi à 16h00

---

## Circulaire ministérielle concernant les panneaux publicitaires diffusant des messages dynamiques sur écrans numériques

Il faut rappeler qu'à la demande de Monsieur le Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature et du Patrimoine, toutes les communes ont reçu, par voie électronique le 16 décembre 2013, la circulaire concernant les panneaux publicitaires diffusant des messages dynamiques sur écrans numériques. Celle-ci est d'ailleurs consultable sur le site [pouvoirslocaux.be](http://pouvoirslocaux.be) à la rubrique [«Voiries subsidiées/sécurité»](#).

Le rapport du CSWSR (Conseil Supérieur Wallon de la Sécurité Routière) dont cette circulaire s'est inspirée est également consultable sur le site [pouvoirslocaux.be](http://pouvoirslocaux.be) à la rubrique [«Voiries subsidiées/sécurité»](#).

Ces précisions permettront aux communes de disposer d'un maximum d'informations pour la rédaction d'un règlement communal d'urbanisme (RCU).

---

## Info de dernière minute

Le Parlement wallon a voté ce 5 février le décret modifiant les dispositions du Code de la démocratie locale et de la décentralisation relatives aux subventions à certains investissements d'intérêt public et établissant le droit de tirage au profit des communes.

Le texte du décret peut être consulté sur le site des [Pouvoirs locaux](#), ainsi que la circulaire ministérielle du 05/02/2014, fixant les pièces justificatives à fournir dans le cadre de la mise en oeuvre du fonds d'investissement des communes.

---

## La Direction des Aménagements paysagers

vous rappelle qu'elle se tient à votre disposition pour étudier la mise en valeur des ronds points régionaux en collaboration avec les pouvoirs locaux et en partenariat, ou non, avec des partenaires privés. L'installation de statuaire peut également faire l'objet d'octroi de subsides régionaux.

L'équipe de la Direction sera présente, les 13 et 14 février, sur le stand DGO1-DGO5 afin de répondre à vos questions. Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez contacter la Direction via le mail : [harold.grandjean@spw.wallonie.be](mailto:harold.grandjean@spw.wallonie.be).

---

Ed. responsable : Michel DEVOS,  
Inspecteur général a.i.



Site des Pouvoirs locaux